

RÉDACTION
ADMINISTRATION
BUREAU DES ABONNEMENTS
Imprimerie Saint-Paul
Avenue de Pérolles, Fribourg, Suisse

ABONNEMENTS
1 mois 2 mois 6 mois 1 an
Suisse. Fr. 1 50 4 — 6 50 12 —
Etranger 2 80 7 — 13 — 25 —

On peut s'abonner à chaque bureau de poste.
Les abonnements partent du 1^{er} et du 16 de chaque mois.

LA LIBERTÉ

Journal politique, religieux, social

ANNONCES

AGENCE DE PUBLICITÉ

HAASENSTEIN & VOGLER

Rue St-Pierre

FRIBOURG

PRIX DES ANNONCES

Fribourg, canton 15 cent.
La Suisse... 20 »
L'Etranger... 25 »
Réclames... 50 »

Nouvelles du jour

Les Etats-Unis ont fait exprimer à Berlin toutes leurs réserves au sujet de l'action projetée des sous-marins allemands dans les eaux anglaises.

Les communiqués français signalent que l'artillerie ennemie est très active sur le front de l'Yser. De Neuport à Ypres, elle fait rage contre les positions des Alliés. C'est que les Allemands se doutent que c'est là que se produira très probablement le grand effort de l'adversaire, lorsque les nouveaux contingents anglais seront arrivés sur le front. La ligne de la mer à la lys est le point le plus vulnérable du front allemand. Par une canonnade intense, les Allemands contrecarrent les projets d'attaque de l'ennemi, s'ils ne se préparent pas eux-mêmes à prendre des devants.

Les Français ont éprouvé quelques petits mécomptes en Champagne, en Lorraine et en Alsace.

En Champagne, les Allemands ont encore enlevé un lambeau de positions adverses au nord de Massiges, près de la forêt d'Angonne. Le communiqué français explique cet échec par l'impossibilité où s'est trouvée l'artillerie d'intervenir efficacement, à cause d'une tourmente de neige.

En Lorraine, au nord de Pont-à-Mousson, le village de Norroy et le signal de Non, qui l'avoisine, ont été enlevés par les Allemands. A la dernière heure, les Français annoncent qu'ils se préparent à reprendre cette position.

En Alsace, dans la vallée de la Lauche ou de Guebwiller, des Allemands ont pris deux hameaux.

Pendant que, à l'aile nord du front oriental, les Russes opèrent leur concentration en arrière, sous la pression de grandes masses allemandes, la situation dans la boucle de la Vistule s'enveloppe de mystère. Les communiqués allemands répètent la phrase stéréotypée : à gauche de la Vistule, pas de modification. Mais un bulletin russe dit qu'on a relevé dans cette partie du front de bataille « un mouvement de colonnes ennemies dans diverses directions ». Se préparait-il, par là aussi, une surprise?

Dans les Carpates, les Russes continuent d'occuper solidement les cols de la région centrale qui donnent accès dans la vallée de la San. Il est d'intérêt capital pour eux de ne pas permettre à l'adversaire de se glisser par cette vallée derrière les positions russes de la Dniestr. Mais, plus à l'est, les Austro-Allemands continuent leurs progrès. Ils sont cependant encore loin de l'objectif de leurs mouvements, qui est de refouler les Russes dans la vallée du Dniestr et de menacer Lemberg.

La guerre de tranchées que se font les Français et les Allemands utilise de vieilles méthodes de siège complétées par les données de la science.

Sur le front du combat, on est fort occupé à creuser des mines pour détruire les lignes de tranchées. On construit des galeries souterraines qui vont aboutir sous les tranchées en des espaces d'une douzaine de mètres. Ces galeries, de 1 mètre de haut et de 80 centimètres de large, sont appelées rameaux, parce que, autrefois, dans la guerre de siège, elles servaient d'une galerie principale, plus large, creusée dans le terrain accessible en avant de la forteresse. On creuse aujourd'hui une série d'une dizaine de ces rameaux, généralement à cinq ou six mètres de profondeur, aboutissant sous les tranchées ennemies, et, à l'extrémité de chacune, on

élargit la cavité pour y placer une charge de poudre, dont on détermine l'explosion à l'électricité. Cette cavité bourrée de poudre s'appelle, de son vieux nom, un fourneau. La quantité d'explosif qu'on y dépose est calculée en kilos par le cube du nombre de mètres de la profondeur multiplié par un coefficient de résistance du terrain variant de 2,25 à 4. En supposant, par exemple, que la distance du fourneau à la surface du sol soit de 7 mètres et que le coefficient de résistance du terrain soit de 3, on aurait 7 x 7 x 7 x 3 = 1029. Ce produit exprimerait le nombre de kilos de poudre. Mais, comme la poudre n'a qu'une densité moyenne de 0,9, le contenu du fourneau, ou charge de poudre, serait de 1143 litres, volume dont l'évaluation nous est familière puisque c'est celui des honnêtes tonneaux qu'on aperçoit si souvent devant les auberges.

Bien entendu, les dosages ci-dessus s'appliquent aux anciennes poudres, qui se fabriquent et s'emploient encore, mais qui sont souvent remplacées par des explosifs plus violents et qui, par conséquent, produisent les mêmes effets avec des quantités infiniment moindres. A l'extrémité des rameaux, on place donc aussi des fourneaux réduits au volume d'un coffret.

Il n'y a pas besoin de dire que le fourneau est solidement fermé et qu'on procède à un bourrage de terre et d'autres matériaux pour que l'explosion ne fuse pas dans le rameau ou petite galerie.

Bouleverser des tranchées n'est pas le seul but qu'on se propose par les fourneaux. Ceux-ci servent aussi à détruire les rameaux de l'ennemi. C'est alors la mine appliquée à détruire la mine, et, dans ce cas, on ne cherche pas à projeter la terre par l'explosion. Il suffit d'obtenir par l'explosion une pression suffisante pour combler les vides des mines de l'adversaire. Cet effet, calculé uniquement pour faire se rejoindre les parois d'autres rameaux dans un certain rayon et qui ainsi reste souterrain, s'appelle un camoufflet.

Si l'on a voulu le résultat de l'éruption, comme s'il s'agissait d'un petit volcan, l'effet obtenu est un trou ou entonnoir dont le rayon est égal à la distance du fourneau jusqu'à la surface du sol. Dans la supposition émise plus haut, on aurait donc un trou d'un diamètre de 14 mètres. Et si l'on provoque, comme c'est le cas généralement, l'explosion de 5 à 10 fourneaux reliés par un fil électrique, on peut juger du joli travail qui s'accomplit! Les tranchées volent en l'air en une seule gerbe épouvantable où des tronçons de corps humains s'éparpillent avec la terre, qui devient une boue sanglante.

Les Etats-Unis viennent d'envoyer à l'Allemagne une note plus sévère qu'on ne s'y attendait au sujet de la menace allemande de torpiller même des navires neutres qui pénétreraient dans la zone défendue délimitée par Berlin. Le gouvernement américain dit ne pas pouvoir s'expliquer le droit que s'arroge l'Allemagne de couler un navire sans avoir établi avec certitude qu'il s'agit d'un navire de nationalité belligérente naviguant sous pavillon neutre ou sans s'être assuré du caractère de contrebande de sa cargaison. La note annonce que, « si les commandants des navires de guerre allemands agissent avec la présomption

que le drapeau des Etats-Unis n'est pas employé loyalement et s'ils détruisent en pleine mer un navire américain et la vie de citoyens américains, il sera difficile pour le gouvernement des Etats-Unis de considérer un tel acte autrement que comme une inexcusable violation du droit des neutres, qui pourrait se concilier difficilement avec les relations amicales existant jusqu'ici entre les deux gouvernements. »

Accentuant sa menace, le gouvernement des Etats-Unis ajoute qu'il serait « obligé de demander raison de tels actes et de faire les démarches qui pourraient s'imposer pour sauvegarder les vies et les biens des Américains. »

D'autre part, les Etats-Unis ont fait parvenir à Londres une note relative à la prétention de l'Angleterre de couvrir sa marine marchande du pavillon neutre pour la mettre à l'abri des atteintes des sous-marins allemands, ce qui a motivé la menace générale proférée à Berlin.

Le New-York Herald dit que tout Américain patriote approuvera la ferme attitude adoptée par M. Wilson dans les notes adressées à la Grande-Bretagne et à l'Allemagne. « Les Etats-Unis, conclut-il, ont indubitablement le droit d'annoncer à l'Allemagne en langage parfaitement clair qu'elle sera tenue strictement responsable de la destruction d'un seul navire américain ou de la perte d'une seule vie américaine. »

La note américaine ne s'appuie sur aucun considérant. Mais il faut savoir que la réclamation qu'elle formule est fondée sur un article du droit maritime international exprimé par la déclaration de Paris du 16 avril 1856 : « Les blocus, pour être obligatoires, doivent être effectifs, c'est-à-dire maintenus par une force suffisante pour interdire réellement l'accès du territoire ennemi. » L'Allemagne peut décider d'établir le blocus autour de l'Angleterre; mais elle ne peut jouir des avantages de cette mesure sans s'en imposer les charges, c'est-à-dire sans entourer les îles britanniques d'une ceinture de navires. Le blocus fictif (blocus de cabinet, blocus sur le papier) a été condamné internationalement par la déclaration de 1856, et la police meurtrière exercée par des sous-marins allemands n'enlève pas à la notification de zone interdite ce caractère de blocus fictif.

En termes plus mesurés que le président Wilson, le gouvernement italien a fait, à Berlin, des représentations analogues. La Tribuna de Rome assure que l'Italie a attiré l'attention de l'Allemagne sur ce point que, en cas de blocus non effectif, la faculté des belligérants est limitée au droit de visite du navire et à la constatation de la nature des marchandises transportées. S'il s'agit de contrebande de guerre, le droit de saisie est incontestable.

Le programme des exigences japonaises à l'égard de la Chine publié par les journaux russes avait été un peu chargé. Le Times donne la liste authentique des demandes du Japon. La voici :

La Chine doit s'engager à ne céder ou à ne louer à une puissance étrangère aucune portion de ses côtes ni aucune de ses îles.

Le Japon revendique le droit exclusif d'exploiter les mines de la Mongolie orientale; son consentement doit être demandé pour la construction de nouvelles lignes de chemin de fer dans ces parages. Les sujets japonais doivent pouvoir devenir propriétaires en Mongolie orientale et dans le sud de la Mandchourie.

Le Japon demande, comme il a été dit, que le bail de Port-Arthur (enlevé aux Russes) soit renouvelé en sa faveur pour 99 ans.

Même exigence pour la concession du chemin de fer de Moukden et de Chirin. Au sud de Port-Arthur est la presqu'île du Chan-Tong, sur la rive mé-

ridionale de laquelle est Kiao-Tchéou, territoire à bail que le Japon vient d'enlever aux Allemands. (A l'extrémité est la presqu'île de Wei-Hai-Wei, territoire loué aux Anglais.)

Le Japon demande que les privilèges allemands au Chan-Tong lui soient transférés. Il réclame la concession d'une voie ferrée qui relierait Kiao-Tchéou à la côte nord de la presqu'île (Tché-Fou). La concession des chemins de fer du Chan-Tong doit être endossée au Japon pour 99 ans.

Plus au sud, dans la vallée du Yang-Tsé-Kiang, le Japon réclame une part de contrôle sur les mines de fer de Han-Yang et de Ta-Fé et sur la mine de charbon de Ping-Siang.

Enfin, dans la province de Fo-Kien, en face de Formose, qui lui appartient déjà avec la portion de côte où est Amoy, le Japon défend à la Chine de concéder à une autre puissance étrangère des droits de mines ou la permission de construire un chemin de fer ou un port.

Tel quel, le cahier des exigences japonaises est coquet. Le Times dit qu'il vient d'être communiqué à l'Angleterre, à la France, à la Russie et aux Etats-Unis.

On apprend déjà que la Russie manifeste un vif mécontentement.

La question du concours des Japonais sur les fronts de bataille européens se trouve forcément ajournée. Pendant que, à Tokio, on laissait se discuter cette affaire dans la presse d'Occident, on préparait des réalisations plus importantes.

Un incident gréco-turc, qui vient de surgir, pourrait encore compliquer la situation dans l'Europe orientale. Un agent de la police secrète de Constantinople a insulté, dans la rue, M. Criezi, attaché naval de Grèce. Le gouvernement grec a mandaté M. Panas, son ministre à Constantinople, d'exiger des satisfactions immédiates : excuses par le préfet de police de Constantinople; révocation et renvoi devant un tribunal de l'agent de police coupable; communiqué du gouvernement turc faisant connaître au public que réparation a été fournie avant l'arrivée d'une note officielle grecque à la Porte.

Le grand vizir a fait savoir, vendredi, à M. Panas qu'il acceptait toutes ces conditions. Mais c'était trop tard; M. Panas, ministre de Grèce, déposait déjà la note officielle d'Athènes au gouvernement turc et, hier dimanche, il quittait Constantinople, n'y laissant qu'un secrétaire de légation.

Tout cela a été si rapidement mené qu'il est difficile de n'y pas voir, de la part de la Grèce, la résolution d'une rupture à tout prix.

NOUVELLES RELIGIEUSES

La charité du Souverain Pontife

On sait la vive part que le Saint-Père a prise au denil qui a frappé l'Italie par le tremblement de terre du 13 janvier dernier. Benoit XV a aussitôt ouvert toutes grandes les portes de l'hôpital de Sainte-Marthe; à plusieurs reprises, il a visité et reconforté les blessés par sa présence et ses bonnes paroles. Il a fait appel à la générosité des catholiques italiens, qui lui ont déjà fait parvenir plus de 500,000 francs pour les victimes du tremblement de terre.

Comme nous l'avons annoncé samedi, le Pape a fait mieux encore. Par une lettre adressée au cardinal-secrétaire d'Etat, il a fait connaître son intention de recueillir les orphelins des Abruzzes, de les élever et de les éduquer à ses frais. En termes touchants, il a fait part au cardinal Gasparri de la nouvelle blessure que le tremblement de terre a faite à son cœur de père « déjà brisé par l'horreur d'un spectacle que l'histoire n'a jamais vu jusqu'ici », et de l'affection toute paternelle dont il veut entourer les pauvres petits que la catastrophe a privés de leurs parents. Le cardinal Gasparri est autorisé à prendre tous les moyens nécessaires pour rechercher, soigner et éduquer les orphelins.

Le Pape a décidé de recueillir tous les enfants privés de père et de mère, ceux qui n'ont perdu que l'un de leurs parents mais dont l'autre est incapable de subvenir à leur entretien, ainsi que ceux dont le père se trouve en Amérique.

Les garçons seront logés, partie dans la villa Sainte-Catherine du Collège américain du Nord et celle de la Propaganda, toutes les deux à Castel Gandolfo, et partie

dans le palais du prince Lancelotti, près de Frascati. Les fillettes seront recueillies dans le palais pontifical de Castel Gandolfo.

On évalue à cinq cent le nombre des orphelins qui seront hospitalisés dans ces maisons.

La communion et la confession des soldats à la guerre

A la question qui lui a été posée : « Est-il permis, avant d'admettre les soldats à la communion, de ne contenter de leur donner collectivement l'absolution commune sans confession préalable, en leur demandant seulement la contrition requise », la Sacre Pénitencier a répondu : « Affirmativement, conformément à l'avis du Souverain Pontife. Rien n'empêche les soldats ainsi absous de recevoir l'Eucharistie. Les aumôniers militaires auront soin toutefois, au moment opportun, d'instruire les soldats qu'une telle absolution ne produit ses effets que s'ils sont bien disposés et qu'ils gardent l'obligation de faire leur confession dans son intégrité s'ils échappent au péril. »

LETTRE DE PARIS

Le général de Langle

Jeudi, 11 février.

Je vous ai dit déjà combien la méthode de guerre anonyme adoptée par le commandement français rendait difficile aux informateurs la tâche entreprise par eux de renseigner le public sur les faits de guerre et les chefs qui en ont la direction.

C'est ainsi que j'aurais aimé vous entretenir d'un de nos commandants d'armée dont le nom a maintes fois été répété depuis six mois, le général de Langle de Cary. Malheureusement, tout document fait défaut sur cette éminente personnalité militaire et voici seulement ce que m'écrivit à son sujet un de mes cousins apparenté au glorieux général :

« La carrière du général de Langle de Cary a été simple, normale et peu mouvementée. Sorti le premier ou l'un des premiers de l'école de Saint-Cyr et de l'Ecole d'état-major, il prit part à la guerre de 1870 et fut blessé pendant les combats qui marquèrent le siège de Paris. Il a été professeur à l'Ecole de guerre. C'est un homme de belle allure, l'air encore jeune, fort modeste, allant peu dans le monde, détestant le bruit, mais faisant toujours son devoir avec la plus grande conscience. On peut dire que son existence a été entièrement consacrée aux choses et à la vie militaire. »

A ces brefs renseignements, j'ajouterai les quelques détails suivants : Le général de Langle de Cary est né à Loriens (Morbihan) le 4 juillet 1849. Il venait donc d'atteindre juste l'âge de la retraite au moment où la guerre éclata et, bien inspiré, le général Joffre, qui se connaît en hommes, s'empressa de le conserver à l'activité et de lui confier le commandement de la 4^{me} armée, comprenant 120,000 hommes environ.

Ainsi qu'on l'a vu plus haut, il fut blessé dans un des combats autour de Paris en 1870 et fait, à cette occasion, chevalier de la Légion d'honneur. Soigné dans la maison de M^{me} de Lemud par celle-ci et par sa charmante fille, il ne sut pas demeurer indifférent à tant de bonnes grâces; le son côté, il avait l'aurole de la souffrance et de la gloire; bref, après la guerre, il épousa M^{lle} de Lemud, dont il a eu deux filles. Ceux-ci, à leur tour, ont embrassé la carrière militaire de leur père et ont été blessés tous deux il y a quelques semaines. L'aîné servait comme lieutenant au 21^e dragons et, le 28 janvier dernier, le Bulletin des Armées mentionnait sa promotion dans l'ordre de la légion d'honneur avec ce motif : « Blessé le 2 novembre, a continué à exercer le commandement de sa troupe avec le plus grand sang-froid. »

Au début de la guerre, l'armée commandée par le général de Langle de Cary fut envoyée en Belgique sur le front Rochefort-Saint-Hubert-Palisseul, au sud-est de Dinant, afin de couvrir les abords de la Lesse, mais l'échec de Charleroi, le 24 août, força le général, qui n'avait plus sa liaison vers la gauche avec la 5^e armée commandée par le général Lanrezac, à reculer vers la Meuse pour protéger Rocroi, Mézières et Chimay.

Cependant, l'ordre général de retraite avait été donné par le commandant en chef, et le général de Langle recula peu à peu, en combattant, jusqu'à Vitry-le-François où l'arrêta l'ordre, impatientement attendu, de faire front contre l'ennemi et de reprendre l'offensive. Il se trouvait alors au sud de Chalons, ayant l'armée du général Sarraill (la 3^e) à sa droite et la nouvelle armée récemment

constituée sous le commandement du général Foch (la 7^e) à sa gauche. En face de lui se trouvait l'armée du prince de Wurtemberg.

Et ce fut la bataille gigantesque de la Marne qui se déroula pendant les journées des 6, 7, 8 septembre et força les Allemands à abandonner la poussée sur Paris pour reculer jusqu'à la rivière de l'Aisne.

Depuis lors, le général de Langle de Cary n'a pas quitté ses troupes, qui ont en lui confiance absolue, de même qu'il sait pouvoir compter sur elles en toute occasion.

J'ai eu l'honneur, il y aura bientôt six ans, en mars 1909, de déjeuner chez le général Dalstein, alors gouverneur de Paris, avec le général de Langle de Cary et le général d'Amade. Je me souviens que la physionomie de ces deux généraux m'avait vivement frappé : le premier, avec sa taille moyenne, sa figure ronde, sa petite moustache et ses cheveux bruns à peine grisonnants; le second plus étancé, moustache et cheveux blancs; celui-là commandant en chef le 4^e corps d'armée; celui-ci encore tout imprégné de la gloire que venait d'acquiescer son brillant commandement au Maroc. Tous deux, comme leur hôte d'aillieurs, étaient en civil et, si je n'eusse été prévenu, je l'aurais pris pour deux capitaines attachés à la personne du gouverneur de Paris et non pour de grands chefs aussi éminents.

Nous étions bien loin alors de penser à la guerre, et en quittant l'hôtel du gouverneur, je ne me doutais certes pas que j'aurais un jour à brûler le portrait de ce général de Langle à l'aspect réservé, presque timide, et qui devait se révéler dans l'action et le combat comme un de nos chefs les plus éminents.

Adrien Varloq.

M. Poincaré en Alsace

Paris, 13 février.

Au cours de son voyage aux armées, M. Poincaré a visité plus particulièrement, jeudi et vendredi, les troupes opérant dans les Vosges et en Alsace. Il était accompagné de M. Millerand. Ils ont inspecté les ouvrages avancés des camps retranchés d'Épinal et de Belfort, et ont constaté le bon fonctionnement des services sanitaires et de ravitaillement en vivres et en munitions. Le président a visité longuement les nombreuses ambulances et s'est entretenu avec des blessés, constatant leur admirable état moral et adressé à tous des paroles de réconfort.

Le président s'est rencontré avec le bataillon de chasseurs alpins auquel il a appartenu comme capitaine. Il a remis, sur la proposition du général Joffre, la Légion d'honneur à l'officier et la médaille militaire aux sous-officiers de ce bataillon. Les chasseurs ont fait, à leur ancien capitaine, un accueil extrêmement touchant.

M. Poincaré a ensuite visité les troupes d'Alsace sur trois points différents. Quand il arriva à Urbès, première commune alsacienne, le bruit de sa présence s'étant répandu, les habitants et les soldats se précipitèrent en gousant des cris de « Vive la France! Vive l'Alsace française! »

Dans toutes les localités qu'il a traversées, le président a dû descendre d'automobile et parcourir à pied les rues principales, au milieu des acclamations. Les vieilles femmes pleuraient; les jeunes filles agitaient leurs mouchoirs et les enfants poussaient des hurrahs. De temps en temps, des femmes ou des enfants remettaient un bouquet au président. De nombreuses maisons étaient paroisées aux couleurs françaises. M. Poincaré a ainsi parcouru une vingtaine de communes alsaciennes; partout la réception a été émouvante.

Dans une commune, M. Poincaré est entré dans une école, où une petite fille lui a offert un compliment remerciant le président pour les jouets que leur avait adressés M^{me} Poincaré. Deux cents enfants ont ensuite chanté la « Marseillaise ».

A Massevaux, une manifestation particulièrement enthousiaste a eu lieu. Toutes les maisons étaient paroisées. Le maire, les conseillers municipaux, le curé et les notables ont exprimé au président leur joie de voir leur ville redevenue française.

M. Poincaré a prononcé des paroles éloquentes. Tous les assistants avaient les larmes aux yeux. Il a remis des décorations notamment à deux Alsaciens portant déjà

La médaille de 1870. Ceux-ci ont été... M. Poincaré a laissé deux mille francs pour les pauvres.

LA GUERRE EUROPEENNE

Sur le front occidental

Journal du 13 février. Communiqué français de samedi soir, 13 février, à 11 h. En Belgique, quelques actions d'artillerie.

A la Boisselle, nous avons fait sauter des fourneaux de mines dont nous avons occupé les entonnoirs.

Devant Dompière, au nord-ouest de Péronne, l'explosion d'une de nos mines a surpris des pionniers bavarois au travail.

L'ennemi a bombardé les villages de Bailly et de Tracy-le-Val. Notre artillerie lourde a atteint la gare de Noyon.

En Champagne, dans la région de Souain, un de nos bataillons, qui avait réussi à s'emparer d'un bois en avant de nos tranchées, n'a pas pu s'y maintenir devant une contre-attaque faite par des forces supérieures, la tempête de neige n'ayant pas permis à notre artillerie d'appuyer efficacement le bataillon.

Communiqué français d'hier dimanche, 14 février.

En Belgique, les Allemands ont bombardé Nieupoort-les-Bains, nos tranchées de la dune et Ypres. Notre artillerie a contre-battu les batteries ennemies.

De la Lys à l'Aisne, canonnades intermittentes. Près de Noulette, une fraction ennemie essayant de se porter vers nos tranchées a été arrêtée net par le feu de notre infanterie.

En Champagne, l'artillerie ennemie a montré une activité assez intense sur notre front devant Reims. La ville a été de nouveau bombardée. Notre tir sur les tranchées allemandes a paru donner de bons résultats.

De l'Argonne à la Moselle, la journée a été calme.

En Lorraine, des forces allemandes se sont portées contre nos éléments avancés occupant le signal Xon, au nord-est de Pont-à-Mousson. Les résultats du combat ne sont pas encore connus.

En Alsace, l'ennemi a pris l'offensive par la vallée de la Lauter, avec deux colonnes s'avançant sur les rives sud et nord de la rivière. La marche de ces troupes a été signalée comme retardée et entravée par nos patrouilles de skieurs; elles sont actuellement au contact de notre ligne plus avancée.

Une violente tempête de neige règne dans les Vosges.

Communiqué allemand d'hier dimanche, 14 février.

Au nord-est de Pont-à-Mousson, nous avons enlevé aux Français le village de Norroy et la hauteur 865 situés à l'ouest de cette localité. Deux officiers et 151 soldats ont été faits prisonniers. Dans les Vosges, les localités de Hilsen et d'Obersengern ont été prises d'assaut; 135 prisonniers sont tombés entre nos mains.

Journal du 14 février.

Communiqué français d'hier soir, dimanche, à 11 h.

De la mer à la Meuse, aucune action d'infanterie n'est signalée. Duels d'artillerie en Belgique, entre l'Oise et l'Aisne, et en Champagne.

En Lorraine, dans la région de Pont-à-Mousson, nous avons contre-attaqué l'ennemi, qui avait occupé Norroy et pris pied sur une hauteur voisine. La lutte continue.

John le Conquérant

PAR PAUL VAUTIER

Edmond Heurteloup fermait les yeux de la librairie, tout en regardant si d'un côté et de l'autre de la rue, il ne venait pas du monde. Le soleil grillait le pavé où se roulaient un chien. Sous le carré d'ombres des stores, il ne voyait que l'épicerie Bucaille, fumant sa pipe, assis entre deux remparts de bidons d'essence. Par une fenêtre ouverte, se voyait aussi le receveur buraliste, en bras de chemise, lisant son journal étalé sur sa table.

Edmond haïssait d'ennui. Sa mère était aux vèpres.

Il n'avait pas remarqué que depuis quelques instants une jeune fille s'était arrêtée devant le confiseur. Elle venait vers lui, les yeux levés sur la façade qui pointait sur le bleu du ciel entre les toits rapprochés. Elle flânait comme d'habitude.

Heurteloup prit l'attitude rêveuse qui convenait à un artiste et sourit à miss Snowland, en la saluant.

— Il fait bien chaud, n'est-ce pas, Mademoiselle ?

Elle s'arrêta, hésitante : « Oh ! terri-

Aucun nouveau renseignement n'est parvenu sur les opérations dans la vallée de la Luche, où il s'agit également d'une affaire d'avant-postes.

La gare d'Ostende détruite

Dunkerque, 13 février. Les aviateurs alliés qui ont survolé Ostende, ont mis le feu à la gare où se trouvait quantité de matériel de guerre allemand, qui a été détruit.

L'usure des canons

Dans la Revue Hebdomadaire, M. Daniel Bellet parle de l'usure très rapide des gros canons.

On s'accorde généralement dans le monde des techniciens, à reconnaître qu'un canon de marine de 305, autrement dit de 305 millimètres de calibre, qui lance un obus du poids de 420 kilogrammes, est mis hors d'usage quand il a tiré seulement 200 coups, avec une charge comme on en emploie en temps de guerre.

L'usure se fait d'autant plus vite que le calibre est plus fort. Il suffirait de 180 coups pour mettre temporairement hors de service un canon de 340. D'ailleurs et en sens inverse, 200 de 30 centimètres, sans une usure trop sensible. Pour les pièces de 40 centimètres, correspondant à ces fameux canons de siège allemands qui ont fait tant de bruit, le nombre maximum de coups serait de 65 à 70. Cela ne suppose point le canon demeurant longtemps sur le front, puisque, quand on presse le tir, tout au moins, on peut arriver à ce qu'il ne s'écoule pas deux à trois minutes entre deux coups successifs.

Le canon de campagne français, le 75, subit une usure étonnante plus lente que les grosses pièces d'artillerie. Plus faible est le calibre, le diamètre intérieur de l'arme, moins sensible est l'usure, l'érosion subie par le métal de celle-ci. C'est ainsi que le 75 peut facilement tirer 4000 coups sans usure sensible, sans que la précision de son tir soit réellement modifiée. Il pourrait même continuer longtemps encore ses services; mais il perdrait une partie de sa justesse.

Communiqué français d'hier dimanche, 14 février.

En Belgique, les Allemands ont bombardé Nieupoort-les-Bains, nos tranchées de la dune et Ypres. Notre artillerie a contre-battu les batteries ennemies.

De la Lys à l'Aisne, canonnades intermittentes. Près de Noulette, une fraction ennemie essayant de se porter vers nos tranchées a été arrêtée net par le feu de notre infanterie.

En Champagne, l'artillerie ennemie a montré une activité assez intense sur notre front devant Reims. La ville a été de nouveau bombardée. Notre tir sur les tranchées allemandes a paru donner de bons résultats.

De l'Argonne à la Moselle, la journée a été calme.

En Lorraine, des forces allemandes se sont portées contre nos éléments avancés occupant le signal Xon, au nord-est de Pont-à-Mousson. Les résultats du combat ne sont pas encore connus.

En Alsace, l'ennemi a pris l'offensive par la vallée de la Lauter, avec deux colonnes s'avançant sur les rives sud et nord de la rivière. La marche de ces troupes a été signalée comme retardée et entravée par nos patrouilles de skieurs; elles sont actuellement au contact de notre ligne plus avancée.

Une violente tempête de neige règne dans les Vosges.

Communiqué allemand d'hier dimanche, 14 février.

Au nord-est de Pont-à-Mousson, nous avons enlevé aux Français le village de Norroy et la hauteur 865 situés à l'ouest de cette localité. Deux officiers et 151 soldats ont été faits prisonniers. Dans les Vosges, les localités de Hilsen et d'Obersengern ont été prises d'assaut; 135 prisonniers sont tombés entre nos mains.

Journal du 14 février.

Communiqué français d'hier soir, dimanche, à 11 h.

De la mer à la Meuse, aucune action d'infanterie n'est signalée. Duels d'artillerie en Belgique, entre l'Oise et l'Aisne, et en Champagne.

En Lorraine, dans la région de Pont-à-Mousson, nous avons contre-attaqué l'ennemi, qui avait occupé Norroy et pris pied sur une hauteur voisine. La lutte continue.

d'une rupture éventuelle entre le gouvernement du roi et le nonce du Pape près la cour de Belgique.

LA BELGIQUE ET LA SUISSE

Un prêtre belge nous écrit : Monsieur le Rédacteur de la Liberté, Je rentre en Belgique, la semaine prochaine, mais, avant de partir, je me fais un devoir de remercier la population suisse de son hospitalité généreuse et délicate. Nous en conserverons, certes, un souvenir délicieux, et nos compatriotes sauront, dans huit jours, ce que vous faites pour les Belges.

Je ne donne pas aux réfugiés le conseil de retourner; c'est une affaire personnelle. Mais à ceux qui voudraient le faire, je signale ceci :

Les hommes âgés de moins de 60 ans ne peuvent rentrer via l'Allemagne. Les femmes le peuvent en s'adressant au consulat d'Allemagne à Berne ou à Genève. Par la France, il faut un passeport du consulat belge, visé par les consulats de France, Angleterre et Hollande.

Encore une fois, un chaleureux merci. A. G., curé belge.

Nécrologie

Mgr Maggia. Mgr Maggia, protonotaire apostolique, curé d'oyen de Sionay (diocèse de Verdun), vient de mourir en Bavière, où il avait été emmené comme otage. Ce prêtre était un homme d'œuvres distingué, jouissant de la plus haute estime dans la région messinoise. Il est mort à l'âge de soixante-trois ans.

Confédération

Mandats de poste pour l'étranger

A la suite de la nouvelle hausse des cours du change sur Paris, le cours de versement des mandats de poste pour la France est élevé, à partir d'aujourd'hui, à 104 fr. pour 100 fr.

A partir d'aujourd'hui également, le cours de réduction des versements et des virements à destination de la Grande-Bretagne, effectués par l'intermédiaire de Bankverein suisse, à Londres, ainsi que pour les mandats de poste à destination de l'Angleterre, de l'Inde britannique et des pays pour lesquels fonctionne la poste britannique, est fixé à 26 fr. 20 pour un livre sterling.

— A la suite de l'état actuel des cours du change pratiqués par les banques de Suisse sur les Pays-Bas, le cours de versement des mandats de poste pour les Pays-Bas, les Indes néerlandaises, la Guyane néerlandaise et les Antilles néerlandaises a été élevé, depuis le 12 février, à 2 fr. 20 pour un florin.

La ligne Soleure-Berne

On annonce que la ligne Soleure-Berne sera probablement ouverte à la circulation le 1er août 1915, à condition que les envois de cuivre pour les travaux de la conduite électrique arrivent à temps et en quantité suffisante.

POLITIQUE TESSINOISE

Le comité cantonal conservateur a décidé d'accepter les deux sièges au Conseil d'Etat à condition que la majorité radicale ne s'oppose pas à une initiative constitutionnelle qui sera prochainement lancée pour réintroduire le principe de la représentation proportionnelle dans les élections pour le Conseil d'Etat.

On nous écrit de Lugano :

Dans une lettre à la Gazzetta Ticinese, M. le conseiller national Borella déclare avoir annoncé, le 8 février, qu'il donnerait sa démission de conseiller d'Etat dans le cas où le comité libéral cantonal repousserait la proposition de collaboration civique, c'est-à-dire la proposition de cession du siège de M. Bossi à la droite. C'est un point d'histoire qu'il est bon de retenir. M.

LA SUISSE ET LA GUERRE

Les abus de Bonfol

Le Démocrate de Delémont dit que, antérieurement au dernier incident, la France a déjà donné à la Suisse des preuves de sa bonne volonté, en ce qui concerne l'emplacement de l'artillerie à proximité de notre frontière. Le Département politique suisse ayant fait amicalement à la France des représentations au sujet de l'établissement d'une batterie à proximité immédiate de notre frontière, à la borne des trois nations, la position de l'artillerie française a été immédiatement modifiée.

La démobilisation de la 1re division

Suivant les ordres de l'état-major de l'armée, la 1re division — à l'exception de la brigade de montagne 3 — quittera ses cantonnements le 22 février, pour marcher sur ses places de rassemblement, y démobiliser et être licenciés entre le 1er et le 6 mars.

Une charmante attention

Sur l'initiative de M. le préfet Choquard, un appel vient d'être lancé à la population de Porrentruy, invitant chaleureusement toutes les familles de la ville à recevoir un ou plusieurs soldats à leur table, dimanche 21 février. Ce sera un repas d'adieu donné aux soldats qui vont quitter le Jura.

Nos approvisionnements

Le nombre des wagons transportant journalièrement en Suisse les céréales, le coton et autres marchandises arrivées au port de Gênes a passé de 60 à 80 puis à 90. Le 9, il est parti 103 wagons.

L'Angleterre a autorisé la réexportation du virgole de cuivre pour la fabrication de la bouillie bordelaise. On annonce que les commandes de sucre autrichien faites par la Suisse jusqu'au moment de l'entrée en vigueur du décret interdisant l'exportation du sucre seront livrées aux maisons suisses qui les ont faites.

L'Italie a prohibé l'exportation des porcs et des denrées alimentaires sujettes à une décomposition rapide. Suivant les journaux italiens, la direction des chemins de fer d'Italie a décidé de ne plus laisser passer d'autres wagons à l'étranger que des wagons dépourvus.

Les journaux de Bâle annoncent que la Cie P.-L.-M. n'accepte plus de wagons de marchandises suisses, ses lignes étant occupées par des convois militaires.

Pour aller en Hongrie

La légation d'Autriche-Hongrie à Berne communique que, désormais, le passeport et le visa sont de rigueur pour se rendre en Hongrie. Les passeports doivent être munis de la photographie et de la signature du porteur, ainsi que d'une attestation légalisée.

Accident

A Olten, un soldat sanitaire manipulait un fusil chargé, lorsqu'un coup partit. Le projectile, traversant la paroi, dans la salle voisine, un soldat et en blessa un autre. La victime est mariée et père de quatre enfants. Le blessé, qui a été atteint au bas ventre, a l'intestin

perforé en cinq endroits. Son état est grave.

L'échange des prisonniers invalides

Dans la nuit de vendredi à samedi est arrivé, à Constance, le premier convoi de prisonniers de guerre français invalides, qui seront échangés contre des prisonniers de guerre allemands.

Tous les blessés ont été transportés en automobile à la caserne, transformée en lazaret.

TRIBUNAUX

L'affaire Navazza-Empyta

Nous ne pouvons entrer dans le détail des débats de ce procès. Les passages suivants de l'interrogatoire de M. Navazza, le prévenu, fixeront le lecteur sur l'objet du débat :

D. — Vous avez exprimé des appréciations sur la mobilisation des automobiles militaires et critiqué l'organisation de ce corps.

R. — Mes écrits concernent trois points : l'improvisance, le gaspillage et le favoritisme. Les automobiles volontaires rentrent dans le cas de favoritisme. Je maintiens que, lorsqu'on a été confié à une association (Automobile-Club), cela constitue un acte de favoritisme.

D. — Que reprochez-vous à ce que vous appelez la camarilla ?

R. — Cette camarilla prétend exécuter une partie de ses membres de toutes charges militaires.

D. — Passons maintenant à la question de la benzine.

R. — Le manque de benzine a été certainement un acte d'improvisance, bien que je n'aie pas à rechercher les auteurs responsables de cette improvisance. J'ai cité des témoins que vous entendrez qui corroboreront toutes mes allégations et qui prouveront non seulement ma bonne foi, mais aussi l'exactitude de ce que j'ai dit.

D. — Passons à l'estimation fantaisiste des voitures automobiles, estimation qui a été, dites-vous, préjudiciable aux intérêts de la Confédération.

R. — Je ferai entendre à ce sujet des témoins qui citeront des faits précis.

D. — Vous avez dit que le dépôt de Bulle s'était acquis une fâcheuse notoriété. Ne mettez-vous pas en cause le chef de ce dépôt ?

R. — Certainement.

D. — Vous avez signalé, en ce qui concerne le dépôt de Bulle, la disparition d'un envoi de dix-huit mille litres de benzine, qui ont, par la suite, été retrouvés. A votre point de vue, il y a donc eu un manque de discipline, une insubordination ?

R. — Manque de discipline, certainement. Mais pas d'insubordination, puisqu'il n'y avait pas d'ordre à Bulle, et que personne ne commandait.

D. — Vous avez dit que certaines marques de voitures avaient été favorisées ?

R. — Il est certain que le chef d'une importante association a fait modifier des estimations de voitures.

D. — Qui est ce chef ?

R. — C'est M. Empyta (président de l'Automobile-Club).

Voilà, d'autre part, les déclarations de M. Empyta :

« Il y a cinq mois que je suis, comme officier, en butte à des calomnies; je n'ai pas pu répondre; on m'a défendu de répondre. Si favorisme il y a, il faut s'en prendre au Conseil fédéral même, qui a signé le contrat.

« La campagne a eu lieu parce que j'ai refusé de laisser le Touring-Club Suisse participer au recrutement du corps des automobilistes. Je ne voulais pas laisser pénétrer dans le corps un élément de zizanie.

« Le Tribunal a entendu M. le colonel Andéod.

« Le commandant du 1er corps d'armée a dit qu'il a fait remarquer au chef du Département militaire fédéral que le privilège accordé à l'Automobile-Club pouvait expliquer au début de l'automobilisme, mais qu'actuellement il n'y avait pas lieu de maintenir ce monopole, contraire à l'égalité. Il convenait que le corps des automobilistes fût ouvert à tous.

M. le colonel Robert Chavannes, chef du service des transports à l'état-major, a vivement défendu M. Empyta. M. le colonel Chavannes reconnaît que nous avons manqué

d'essence. Actuellement l'armée est approvisionnée.

La question de la benzine résolu, restait celle des pneumatiques. Elle a retardé la libre circulation. C'est à la fin janvier que la question des pneumatiques a été résolue. Il n'y a eu aucun favoritisme dans la question des pneus. La maison Michelin est la première qui ait fait des offres et le contrat a été passé le 21 novembre. Le colonel Chavannes a acheté également des pneus à plusieurs autres maisons.

Le colonel Chavannes a visité deux fois le dépôt de Bulle. Il a trouvé le dépôt en ordre.

Il a été donné lecture d'une lettre de M. le colonel de Loys, commandant de la 2e division, dont voici l'essentiel :

« Je suis certain que si les choses avaient été préparées en vue d'une mobilisation de guerre, cela aurait marché tout autrement. Quand un pays arrive à ce moment et qu'il n'y a ni benzine, ni pneus, ni accessoires à disposition pour faire face aux événements on ne peut pas dire qu'on était prêt et que tout avait été prévu avec sagesse et clairvoyance. Je suis certain qu'on aurait tant de voitures qu'on aurait voulu pour rien et que, de ce fait, on aurait réalisé de grosses économies, si on n'y était pris autrement. »

LE MODERNISME

La revue allemande Das neue Jahrhundert (Le nouveau Siècle), organe de la Société Kraus, organisation des modernistes allemands, a changé son titre en celui de : Freie Deutsche Blätter (Les feuilles libres allemandes). La nouvelle revue est mensuelle.

NOUVELLES FINANCIERES

Les finances de la Triple Entente. Il a paru y avoir contrediction entre les informations dont nous nous étions fait l'écho au sujet des projets financiers de la France, de la Russie et de l'Angleterre et le communiqué Havas publié à l'issue de la conférence des ministres des finances des trois Etats.

Dans un passage de ce communiqué, il est question des avances d'argent à faire par la Triple Entente aux Etats qui combattent pour elle (Serbie, Belgique et Monténégro) et à ceux qui, plus tard, pourront se joindre encore à elle (Roumanie et Grèce); il est dit que ces avances seront supportées par portions égales par les trois puissances et couvert tant par leurs ressources propres que par le moyen d'un emprunt à contracter en temps opportun au nom des trois puissances.

Ces derniers mots semblent vouloir dire que la Triple Entente se propose de négocier un emprunt commun. Or, des informations provenant de milieux financiers autorisés ont toujours dit que ce projet d'un emprunt collectif, dont la Russie était l'inspiratrice, n'avait aucune chance d'être adopté. La Russie exerceit même l'idée de l'émission d'une monnaie fiduciaire commune, ce qui lui dispenserait de soutenir le cours du rouble dans les Bourses étrangères à coups d'exportations d'or.

Il résulte de nouveaux éclaircissements, que donne le chroniqueur financier parisien de la Nouvelle Gazette de Zurich, que l'emprunt dont il est question ci-haut n'est pas un emprunt propre de la Triple Entente, mais un emprunt que contracteraient en commun les petits Etats coalisés avec elle. La France, la Russie et l'Angleterre se porteraient simplement caution de l'emprunt.

En ce qui concerne les besoins particuliers de la Russie, il a été pris l'arrangement suivant : le gouvernement russe garantit à la Banque de France le remboursement de ses avances à la Banque d'Etat russe, laquelle est chargée de l'exécution de tous les engagements de la Russie à l'égard de la France (service de la rente russe, emprunts sur fonds publics, billets de change, etc.). En d'autres termes, la Banque de France prête à la Banque de Russie de quoi payer les coupons de la dette russe aux porteurs français et de quoi alimenter le Trésor russe. Depuis le début de la guerre, les avances françaises de cette nature s'élevaient à 1 milliard.

Pour le surplus de ses besoins, la Russie recourt à des emprunts intérieurs et à la complaisance de la Banque d'Angleterre.

Le déchet des recettes du Trésor russe, occasionné par la guerre, a été de 470 millions de roubles pour 1914. Il a été compensé

ravi son oncle Damoiseau, il déclara : « Ce qu'on devrait enseigner au peuple, à mon avis, c'est l'art de la danse, comme chez les Grecs. »

« Vous aimez cela ? questionna miss Snowland.

« Certes, répondit Heurteloup.

Soudain, les Anglais poussèrent une exclamation brève.

Francine Ledue, en toilette claire et son missel à la main, revenait des vèpres.

« Elle se recula d'instinct, en apercevant Edmond, qui affectait de ne pas la voir. Elle se ressaisit cependant et, tendant la main à miss Emily Snowland, elle lui demanda familièrement : « How are you ? » Celle-ci lui présenta Heurteloup, qui se mit debout et salua avec froideur. Francine lui serra la main... à l'anglaise.

« Vous prenez thé ? lui dit la jeune miss.

« Oh ! merci, répondit Francine, manman à besoin de moi. Je viendrai tout à l'heure. Excusez-moi.

(A suivre.)

Publications nouvelles

Nouvelles cartes postales. — M. Robert, photographe, au Locle, vient d'éditer trois charmantes cartes postales qu'il vend à cette occasion, une gracieuse lettre de remerciements de la part du roi et de la reine des Belges.

Dernière heure

par un surcroît de recettes sur certaines rubriques du budget de 155 millions de roubles et par une économie de 514 millions de roubles sur les dépenses.

FAITS DIVERS

ETRANGER

Assassiné par son portier. - Le 8 février, M. Joseph Bieri, d'Escholzmatt (Lucerne), propriétaire d'un grand commerce d'automobiles à Gènes, a été tué, dans cette ville, par le portier de son établissement.

Les malfaiteurs. - Une bande de malfaiteurs exerce ses ravages dans la région de Chambéry (Savoie). A Chambéry même, un vieillard, âgé de 70 ans, a été tué.

Endormis et volés. - A Bologne, samedi, un gerant d'affaires, âgé de soixante-cinq ans, et sa femme, qui voulaient acheter pour quatre mille francs de valeurs d'Etat, ont été endormis devant le guichet de la Banque d'Italie, par un habile malfaiteur, et dépossédés de leur argent.

La neige. - En Lombardie, les énormes chutes de neige de ces jours derniers ont beaucoup entravé la circulation. Pendant la journée de samedi, la ville de Milan a été complètement isolée, par suite de la rupture des fils du télégraphe et du téléphone.

Le froid en Mandchourie. - Depuis le commencement de l'hiver, dans différentes localités de la Mandchourie, plus de 8000 ouvriers chinois, sans travail, ont péri de froid.

Accidents mortels. - A Granges (Sionne), le charretier Otto Hanni, âgé de 41 ans, père de quatre enfants en bas âge, conduisant du bois dans la forêt voisine, sur une pente rapide, son char bascula et écrasa le charretier contre la talus. Hanni a succombé aussitôt.

A Linthal (Glaris), en abattant du bois, un vieillard nommé Stussi a été victime d'un accident mortel.

A Niederlegg (Argovie), le nommé Jacob Kull, âgé de 31 ans, a glissé sur un talus gelé et est tombé et malheureusement qu'il s'est brisé la nuque.

A Baden, dans une fabrique, un câble portant un cylindre à vapeur, du poids de cinq cents quintaux, s'est rompu et le cylindre a écrasé un ouvrier, âgé de 41 ans, marié, qui a été tué sur le coup.

Tremblement de terre. - A Alfort, on a senti hier dimanche, à 1 h. 40, un tremblement de terre d'abord une faible secousse, puis une autre très forte et, une minute plus tard, une troisième plus faible. Les habitants disent avoir eu tout à fait l'impression d'un écoulement souterrain.

Etat civil de la ville de Fribourg

Naisances. 5 février. - Grossrieder, Robert, fils d'Hermann, menuisier, de Guin et Bosingen, et de Rose, née Seiboz, place du Petit-Saint-Jean, 70.

Weber, Catherine, fille d'Adolphe, menuisier, de Fribourg, et de Marie, née Zumwald, Planche supérieure, 227.

6 février. - Birbaum, Yvonne, fille d'Ileni, employé au fonctionnaire, d'Alterswil, et de Cécile, née Monney, route de la Carrière, 4.

8 février. - Kratinger, Elise, fille de Lucien, menuisier, de Guin, et de Joséphine, née Schmid, rue d'Or, 95.

Rappo, Katherine, fille de Daniel, cordonnier, de Guin et Bosingen, et de Joséphine, née Schaller, rue Samaritaine, 118.

Clément, Isabelle et Yvonne, filles jumelles de Félix, aubergiste, d'Ependes, et de Bernine, née Mauron.

10 février. - Schwab, Raymond, fils de Joseph, ajusteur au C. F. N., de Châtiers et Orsonnens, et de Sophie, née Bucher, rue de la Lyèce, 4.

Rotzler, Paul, fils de Charles, charretier, de Fribourg, Saint-Sylvestre et Tictin, et de Marie, née Clero, rue du Progrès, 5.

Berohier, Thérèse, fille de Jean, professeur, d'Aumont, et d'Elise, née Rudolf, Pérolles, 61.

Duo, André, fils de Léon, comptable, d'Estavayer-le-Lac, et de Marie, née Ducommun, rue Grimoux, 10.

11 février. - Dafflon, Fernand, fils de Paul, charretier, de Neyruz, et d'Adèle, née Marro, Champ des Cibles, 88.

Décès. 11 février. - Caony, Xavier, époux de Caroline, née Poletti, médecin, de Fribourg, Ueberstorf et Brialach (Berne), 73 ans, rue des Epouses, 138.

Nica, Antoine, fils de Joseph et de Marie, née Berset, instituteur, d'Avry-devant-Pont, 50 ans, Stalden, 2.

Promesses de mariage.

10 février. - Gerber, Emile, coiffeur, de Langnan (Berne), né le 18 mai 1885, avec Gauderon, Elise, née Gametens, née à Fribourg le 19 juin 1880.

Croyez-vous

que les éplâtres « Rocco » guérissent seulement les rhumatismes et la goutte? Certainement non! Les éplâtres « Rocco », appliqués sur la poitrine, sont aussi un remède souverain contre les maux de poitrine et les embarras de la respiration.

Exiger le nom « Rocco ». Dans toutes les pharmacies à 1 franc 25.

FRIBOURG

Conseil d'Etat

Séance du 12 février. - Le Conseil nommé M. Mario Spinnelli, à Morat, au grade de capitaine d'infanterie dans le landsturm.

Il nomme : M. Emile Despont, ancien boucher, à Fribourg, membre de la commission cantonale de recours pour les patentes de commerce de bestiaux;

M. Amédée Curat, négociant, à Saint-Martin, débitant de sel audit lieu;

M. Arthur Reneyer, à Fétigny, débitant de sel à Fétigny;

M. Antoine André, à Prévondavaux, inspecteur du bétail du cercle de Prévondavaux;

M. Louis Bongard, à Prévondavaux, inspecteur suppléant du bétail du même cercle.

La mobilisation

Nous avons annoncé samedi la nouvelle mobilisation de la 2^{me} et de la 4^{me} division.

En ce qui concerne nos troupes, seront mobilisés, le lundi 1^{er} mars, à 2 heures du soir :

L'état-major de la 2^{me} division, l'état-major de la brigade d'artillerie 2, les états-majors des régiments d'artillerie 3 et 4, les états-majors des groupes d'artillerie 5 à 8, l'état-major du groupe d'obusiers 26, les batteries de campagne 7 à 12 et 25 à 30, les batteries d'obusiers 75 et 76.

Le mardi 2 mars à 9 heures du matin, seront mobilisés les états-majors des brigades d'infanterie 4, 5 et 6; les états-majors des régiments d'infanterie 7 à 10 et 12; les bataillons de fusiliers 14 à 24; les bataillons de carabiniers 3, 4 et 5; la compagnie de cyclistes 2; le groupe de mitrailleurs d'infanterie 2; le groupe de guides 2 (escadrons de guides 2 et 10); Seront mobilisés le même jour, à 2 heures du soir : le bataillon de sapeurs 2, l'équipage de pont de division 2, la compagnie de pionniers-télégraphistes 2, le groupe sanitaire 2, le groupe de subsistances 2.

Seront en outre mises sur pied, le 1^{er} mars, à 9 h., à Fribourg, les compagnies du train 10 et 11 de landsturm.

Les cadres et les hommes de troupe des équipages de pont de division 2 seront convoqués par ordres de marche individuels.

Le 1^{er} mars, à 9 h. du matin, fonctionneront de nouveau les commandants de place et les commissions de fourniture des chevaux des places de rassemblement et des places d'estimation.

Les chevaux seront mis sur pied, par la 2^{me} division, au plus tôt le 2 mars, à 8 h. du matin.

Nomination ecclésiastique

M. l'abbé Marion, curé de Prez-vers-Noréaz, est nommé curé de Neuchâtel.

La bénédiction de la nouvelle Abbessé de la Malgrange

Hier, comme nous l'avions annoncé, la Révérende Mère Jeanne-Marie Comte recevait solennellement la bénédiction abbatiale des mains de Mgr l'abbé de Marienstatt, délégué pour la circonstance par le Révérendissime Général de l'Ordre de Cîteaux.

L'antique église du monastère de la Malgrange était gracieusement parée de jumelles, de verdure et de fleurs. Une assistance nombreuse et recueillie s'y pressait. Tandis que les premiers bancs de la nef étaient occupés par la parenté de l'Abbesse, le chœur était réservé aux délégations officielles.

Le Conseil d'Etat était représenté par son président, M. Musy, et par M. Deschenaux, directeur des cultes; le conseil communal, par M. Ernest de Weck, syndic, et M. Brulhart, vice-président; le vénérable Chapitre de Saint-Nicolas, par MM. les chanoines Bernet et Bossens; le couvent des Cordeliers, par le P. Albert, Gardien, qui remplissait les fonctions de prêtre-assistant; celui des Capucins, par le P. Hilari. Nous avons également remarqué parmi les invités et les participants Mgr Kirsch et M. Lampert, professeurs à l'Université, ainsi que des représentants de la plupart des maisons religieuses et instituts de notre ville.

L'office pontifical fut chanté par le R^{me} Père Abbé de Marienstatt, assisté du P. Canisius Brulhart, chapelain de Saint-Loup, et de M. l'abbé Comte, curé de Bourguillon. La nouvelle Abbessé, entourée de deux religieuses, occupait un prie-Dieu dans l'avant-chœur. Après le chant des Litanies des saints et avant l'évangile, elle s'avança au pied de l'autel, où se fit la cérémonie si touchante de l'imposition des mains par le prélat officiant et de la remise successive de l'anneau, de la croix pectorale et de la crosse. Et c'est ainsi, revêtue des insignes de sa dignité, que, à la fin de la grande messe et au chant du Te Deum, la Mère Abbessé fut conduite solennellement par le clergé et le Pontife jusqu'à la porte de la clôture monastique, où elle recevait bien tôt l'obédience de sa communauté.

Au diner qui réunit les invités dans les appartements du Père aumônier, Mgr l'abbé de Marienstatt prit la parole pour remercier les autorités cantonales et

communales présentes à la fête et pour dire toute la joie qu'il avait éprouvée en bénissant la Supérieure si qualifiée que la fervente communauté de la Malgrange venait de se choisir. D'autres aimables toasts furent portés par M. Musy, président du Conseil d'Etat, par M. de Weck, syndic de Fribourg, et par le P. Hermann, directeur du couvent. Les mérites de nos institutions monastiques furent particulièrement soulignés. De combien de grâces et de bénédictions célestes la cité et le canton ne sont-ils pas redevables à la vie de prières et de sacrifices de nos cloîtres! Un hommage délicat de respectueuse sympathie fut aussi rendu à la mère de la nouvelle Abbessé de la Malgrange, à Madame veuve Antoinette Comte, cette vaillante chrétienne qui a élevé une belle et nombreuse famille et donné à l'Eglise une fille et deux de ses fils.

Au cours du repas, plusieurs lettres et dépêches de félicitations furent lues, entre autres celles de Mgr Bovet, évêque de Lausanne et Genève, des Abbayes cisterciennes de la Fillé-Dieu, d'Eschenbach (Lucerne), de Wurnsbach (Saint-Gall), etc.

Puisse la Révérende Mère Abbessé Jeanne-Marie Comte, dont le supérieurat commence sous de si heureux auspices, demeurer de longues et saintes années à la tête de sa chère communauté! Ad multos annos!

L'initiative des jeunes filles en faveur des jeunes filles victimes de la guerre

Nous tenons à remercier aujourd'hui les nombreuses jeunes filles du canton qui ont bien voulu répondre à l'appel au jeunes filles paru dans nos journaux, il y a quelques semaines. Sur une prière instante venue de Belgique et provoquée par la misère et l'abandon dans lesquels se trouvent beaucoup de jeunes filles restées dans ce pays, nous avions demandé à toutes les jeunes filles de s'intéresser au sort de ces pauvres isolées et de se mettre à la disposition d'un comité de jeunes filles constitué à Fribourg, afin de faire circuler des listes de souscription. Notre appel a été entendu, et c'est avec un réel plaisir que nous avons constaté une fois de plus l'empressement que met le canton de Fribourg à coopérer aux œuvres de charité. La ville de Fribourg et la plupart de nos villes et de nos villages ont, en effet, rivalisé de générosité, grâce évidemment au zèle dévoué de Messieurs les Curés et de M^{mes} les institutrices qui ont bien voulu, nous le savons, stimuler l'enthousiasme des jeunes filles.

Nous nous permettons de publier ci-dessous la liste des sommes déjà recueillies, en faisant observer que d'autres versements nous sont encore annoncés et que la souscription n'est pas close.

Liste de souscription

District de la Sarine

Fribourg: Comité cantonal de la Protection de la jeune fille; 100 fr.; Coura professionnel de Gambauch, 10 fr.; Ecole secondaire de Gambauch, 40 fr.; Pensionnat de Chant-Croix, 27 fr. 20; Pensionnat de la Chassotte; 50 fr.; Pensionnat de l'Arc, 15 fr.; Pensionnat des Ursulines; 50 fr.; Pensionnat de la Visitation; 20 fr.; Institut normal; 5 fr.; Pensionnat de la Providence; 20 fr.; Institut de Hautes-Etudes; 7 fr. 70; Ecole de commerce, 36 fr. 50; Souscriptions de particuliers, 177 fr. 60.

Chénonens, 23 fr. 30; Bellaux, 20 fr. 20; La Corbaz, 22 fr. 50; Corminbois-Chéso-pelloz, 36 fr. 30; Otterwyll, 11 fr. 50; Neyruz, 46 fr.; Farvaguy, 28 fr. 40; Treyvaux, 30 fr.; Une jeune fille d'Estavayer-le-Giboulon, 5 fr.; Cottens, 130 fr.; Anigny, 31 fr. 20; Arconciel, 52 fr. 75; Praroman, 20 fr.; Ecuivillers, 40 fr.; Grolley; 42 fr. 50.

District de la Gruyère

Bulle, 539 fr. 20; Externat Sainte-Croix, 20 fr.; Le Paquier, 10 fr. 50; Lessoz, 36 fr.; Estavannens, 24 fr.; Sorens, 22 fr. 50; Neirive, 29 fr. 20; Tour-de-Tréme, 70 fr.; Grandvillard, 34 fr.; Albenue, 33 fr. 50; Gruyères, 41 fr. 10; Epagny, 24 fr.; Pithyng, 14 fr. 45; Sausvieu, 12 fr.; Le Pont, 3 fr. 50; Enney, 20 fr.; Cerniat, 37 fr. 90; Sales, 102 fr.; Broc, 16 Home et les jeunes filles de la fabrique, 150 fr.; Broc, 36 fr. 50.

District de la Bréye

Estavayer-le-Lac, 217 fr.; Aumont, 116 fr.; Antevaux, 32 fr.; Fôrel, 25 fr.; Montbrelloz, 26 fr.; Montagny, 33 fr. 70; Ruyres-les-Prés, 32 fr.; Cugy, 30 fr.; Font, 55 fr.; Lully, 46 fr.; Seiry, 69 fr. 50; Montet, 50 fr.; Frassez, 22 fr. 20; Cheyres, 46 fr. 65; Vuissens, 21 fr. 50; Léchellais, 21 fr. 90.

District du Lac

Morat, 10 fr. 50; Ponsier, 25 fr. 70; Cres-sier-sur-Morat, 28 fr. 10; Villarepos, 33 fr.

District de la Singine

Tavel, 46 fr.

District de la Glâne

Römöt, 112 fr. 20; Villarsvivaux, 13 fr.; Orsonnens, 87 fr.; Torny-le-Grand, 36 fr.

District de la Veveyse

Anonyme de Remaufens, 20 fr.; Semsales, 11 fr. 70.

Total des souscriptions jusqu'à ce jour: 3676 fr. 65.

Nous disions que la liste de souscription n'est pas close; nous devrions ajouter que nous serions tentés de l'ouvrir à nouveau, si nous ne craignions d'être indiscret. Mais, en face des misères que la guerre crée autour de nous, n'est-ce pas le privilège de la Suisse - si provisoirement épargnée - que de pou-

voir ouvrir son cœur à toutes les infortunes qui l'implorent? Ces infortunes, hélas, sont multiples. Voici, en effet, qu'après nos associés de Belgique celles de Pologne nous supplient également de songer aux malheureuses jeunes filles sans asile, errant sur des chemins, en proie à toutes les souffrances physiques, à tous les dangers moraux que peuvent créer l'isolement et la misère, dans un pays envahi par des armées. Pour celles-là aussi, il faudrait des abris et des secours. En faveur des jeunes filles belges, les jeunes filles fribourgeoises ont toutes généralement tenu à prélever sur leur budget une petite offrande. Peut-être leur bon cœur trouvera-t-il encore une fois 20 cent. pour les pauvres Polonaises. L'effort demandé à chacune est minime, et cependant, quelle belle somme a été réunie par ces amonces combinées! Nous souhaitons donc de tout cœur voir se renouveler, cette fois en faveur des jeunes Polonaises victimes de la guerre, le geste généreux pour lequel nous remercions aujourd'hui les jeunes filles, leurs parents, et aussi ceux qui l'ont inspiré, MM. les Curés et M^{mes} les institutrices, apprenant ainsi à l'endroit à faire la part du malheureux; dans les biens, petits ou grands, que la Providence leur a départis.

L'Association catholique internationale des Œuvres de protection de la jeune fille

Le comité de secours en faveur des jeunes filles belges et polonaises. On peut se procurer auprès du comité de secours en faveur des jeunes filles belges et polonaises, 16, rue Saint-Pierre, à Fribourg, des listes de souscription à faire circuler. Nous remercions le public attentif au fait que toutes les listes doivent porter le timbre de l'Association catholique internationale des Œuvres de protection de la jeune fille.

A la caserne

Un soldat du bataillon de volontaires de la caserne nous écrit :

Ces jours-ci, nous avons eu, à la caserne, une réunion familière organisée par quelques dames de la ville. Nous avons été touchés de voir le dévouement de ces dames, qui joignent à leur dévouement la plus grande générosité. Au jeu, il y avait comme lots des lampes électriques, des bretelles, du tabac, des cigares et des cigarettes, du chocolat, etc. Ceux d'entre nous qui ne furent pas favorisés par la chance reçurent tout de même leur petit cadeau.

A 4 h. collation offerte par ces dames, chants, musique, déclamations, etc., ce qui nous fit passer une agréable soirée.

Tous nous venons, par l'intermédiaire de la presse, remercier ces dames de leur sollicitude à notre égard. Chacun de nous gardera un souvenir ineffaçable de la façon si maternelle dont nous traités la population de Fribourg, qui sait nous faire oublier souvent les circonstances auxquelles nous devons de prolonger notre séjour sous les armes. J. D.

Bureau officiel de renseignements

Le bureau officiel de renseignements sera fermé du 15 au 25 février.

Un escroc. - Le trop fameux Jean Jos, dont nous avons signalé les nombreux méfaits commis en décembre et janvier derniers dans diverses contrées du canton, ainsi que chez nos voisins de Berne et de Vaud, a été dérotté au Augustins, ce matin; lundi, L'escroc a été conduit à Fribourg par la gendarmerie de Payerne.

SOCIÉTÉS

Société de gymnastique des hommes. - Ce soir lundi, à 8 h. 1/2, léçon à la salle des Grand-Places. MM. les sociétaires sont informés que le caissier, M. Léon Kollep, prendra en remboursement postal à la fin février, la cotisation pour l'exercice 1915.

Cité sténodactylographique (Duployé). - Ce soir lundi, salle habituelle, 8 h., cours de M. Steroz; 9 h., cours de M. Chassot.

MEMENTO

A l'Institut de Hautes Etudes, villa des Fongères, mardi soir, à 8 h., Réclat Robert Téli!

Il sera fait une quête au profit des écrivains français prisonniers en Allemagne.

BULLETTIN MÉTÉOROLOGIQUE

DU 15 FÉVRIER

SARINETS

Table with 2 columns: Fév. and 10 days (10-19). Rows show temperature ranges (72.0 to 60.0) and wind directions.

TEMPERATURES

dans la Suisse occidentale

Zurich, 15 février, midi.

Ciel à détails. Vent d'ouest. Température assez douce vers midi.

A la frontière russo-prussienne

Milan, 15 février.

De Berlin au Corriere della Sera : Les Russes travaillent à renforcer leurs places fortes de Kovno et de Brest-Litovsk.

Bulletin russe

Pétrograd, 15 février.

Communiqué de l'état-major du généralissime, le 14 février, à 10 h. du soir :

Les combats sur la rive droite de la Vistule se développent graduellement sur le front de Lachowo jusqu'au chemin de Myszyntz à Ostrolenka (au nord de Varsovie). Ils ont un caractère de collisions partielles isolées.

Dans la région de Lyck-Rajgrad (au sud de Suwalki), les combats se distinguent par une opiniâtreté considérable.

Plus au nord, nos troupes se repoussent vers la ligne frontière, sous la pression de grandes forces allemandes.

Sur la rive gauche de la Vistule, canonnades.

Sur la Nida, l'ennemi développe peu à peu un feu d'artillerie très intense.

Dans les Carpates, nous avons repoussé des attaques ennemies dans la région de Svydnik (en territoire hongrois). Nous nous sommes emparés des fortifications de Smolik, à l'est de Lupkow. Nous y avons fait 10 officiers et plus de 1000 soldats prisonniers et pris 3 mitrailleuses.

Des combats tenaces sont engagés sur le front Doukha-Vyszok (région centrale des Carpates) et sur les routes de Nadvorna (au sud de Stanislaw, Galicie orientale).

Echange de prisonniers

Amsterdam, 15 février.

Havas. - Trois officiers et 104 soldats anglais prisonniers, devenus invalides, ont été échangés.

Les navires de commerce

Londres, 15 février.

Reuter. - Le Lusitania a quitté Liverpool samedi, battant pavillon anglais.

Dans l'Europe orientale

Milan, 15 février.

De Rome au Corriere della Sera : La nouvelle ayant couru que l'Autriche se proposait d'attaquer la Roumanie, le gouvernement italien a prié les gouvernements de Vienne et de Berlin de donner des explications et de fournir l'assurance que la Roumanie ne serait pas attaquée. Les deux gouvernements alliés, Autriche et Allemagne, ont fourni les assurances demandées.

Milan, 15 février. De Bucarest au Corriere della Sera : Les Russes font de grands travaux pour mettre en état de défense Cernovitz (capitale de la Bukovine). Ils créent aux abords de la ville une double ligne de tranchées.

Préparatifs bulgares

Londres, 15 février.

Havas. - Le Daily Telegraph annonce que les manufactures d'armes d'Autriche et d'Allemagne ont traité d'importants marchés avec la Bulgarie. Une quantité considérable de matériel de guerre, notamment 34 batteries d'artillerie, ont été expédiées en Bulgarie.

Les socialistes des pays alliés

Londres, 15 février.

Reuter. - Une conférence des représentants des partis socialistes des peuples alliés a voté un ordre du jour félicitant l'attitude de l'Allemagne et affirmant le devoir des nations attaquées de prendre des mesures de défense.

L'Italie et la guerre

Pise, 15 février.

Les sections des partisans de l'intervention de l'Italie dans la guerre avaient organisé hier, dimanche, un meeting, qui a dégénéré en bagarre, à la suite de l'entrée en scène de partisans de la neutralité.

La police a dû dégaillarder.

Rome, 15 février.

Parlant hier, dimanche, dans une réunion de l'Association électoraliste et de l'Association monarchiste de Monza, le député catholique de cette ville, M. César Nava, a fait la déclaration suivante :

« Comme homme, j'approuve de la répugnance pour la guerre; comme chrétien, je la condamne; comme Italien, je désire qu'elle soit éparquée à mon pays. »

Les Italiens en Libye

Rome, 15 février.

Stefani. - Le général Tassoni, gouverneur de Tripolitaine, télégraphie de Dana :

Dans le but de châtier l'attaque provocatrice des rebelles réunis au sud de Syrte, le major Müssier a été autorisé à effectuer l'attaque de Soussine contre le camp des rebelles Gaturis, avec environ 600 hommes. La colonne était renforcée de troupes mixtes italiennes et libyennes. Elle partit à 1 heure du matin, le 11 février, de Syrte, et arriva à 8 heures près du camp des rebelles. La colonne repoussa les forces qui se trouvaient là.

Cent-cinq tentes environ avaient été

laissés intacts à la suite de la fuite précipitée de leurs gardes.

Les forces rebelles, successivement renforcées, se disposèrent par groupes sur un front très étendu et engagèrent contre notre colonne un combat prolongé. A 3 heures après midi, l'ennemi, complètement battu, abandonnait sa nouvelle position. Les pertes des rebelles sont énormes; les nôtres sont de 20 blancs et de 4 indigènes morts, de 4 officiers et 64 soldats blancs, ainsi que de 16 indigènes blessés. Tous, sont légèrement atteints. Le colonel Müssier est rentré à Syrte le 12 février, sans incident.

Inondation à Rome

Rome, 15 février.

La crue du Tibre a augmenté hier considérablement à Rome.

Le niveau a atteint les arcades du pont Milvius et du pont Saint-Ange. Il a débordé en d'autres endroits; notamment au Viale Angelico, au Borgo, à la rue Marmorata et à Saint-Paul. Le niveau des eaux a atteint le premier étage des maisons dans l'île San-Bar-tolomeo.

A l'hôpital du Saint-Esprit, les malades du 1^{er} étage ont dû être transportés à l'étage supérieur.

Un magasin de calcium, à la rue Portuense, a été envahi par l'eau et une série d'explosions s'en sont produites.

Les troupes du génie et les pompiers travaillent au sauvetage.

Le roi a visité personnellement, en automobile, les lieux inondés.

Selon le Giornale d'Italia, les nouvelles des villes en amont de Rome laissent prévoir que la crue diminuera aujourd'hui, lundi.

La Tribuna dit que le Pape s'inquiète vivement des nouvelles de la crue du Tibre.

Bagarre à Panama

Madame Marguerite Michel et ses enfants: Isidore et sa famille, à Villeneuve; Louis et sa famille, à Léchelles; Thérèse Michel et sa famille, à San Francisco; Joseph et sa famille, à Fribourg; Madeleine Virginie Michel, à Estavayer; les familles Ducotterd, Panchar, Limat et Guillet; les familles Michel, Dumont, Wicht, et Madame Blanc, à Léchelles et Fribourg; les familles Rohrbasser, Hoyel, Allaman-Dubey, Maradan, Bongard, Bürgy, Cuenet, Deférad, Renevey-Morel, Chollet, Jomin, Rothy, Demierre, Bosson, Jilt, Egger, ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur Théodore NICHOL
leur cher époux, père, frère, beau-frère, oncle et cousin, décédé à Léchelles, le 12 février, à l'âge de 78 ans, muni des secours de la religion.
L'office d'enterrement aura lieu à Léchelles, mardi matin 16 février, à 9 h.
Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

R. I. P.

Une messe solennelle de Requiem sera chantée mardi 16 février, à 7 h., à l'Hôpital de Fribourg, pour

le docteur Xavier CUONY
qui fut, durant 14 ans, le médecin très dévoué de cet établissement et pendant plus de 30 ans, médecin attitré de l'Orphelinat.

R. I. P.

L'office de septième pour le repos de l'âme de

Monsieur Joseph COTTING
antiquaire
aura lieu mardi 16 février, à 8 h., à l'église de Saint-Jean.

R. I. P.

Monsieur Chavallaz, député, et ses enfants, à Ecovillens, remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné tant de sympathie à l'occasion du grand deuil qu'ils viennent d'éprouver par la perte de leur chère épouse et mère, Madame Marie Chavallaz-Berdal.

R. I. P.

Servante
est demandée dans une petite cure de la campagne fribourgeoise. S'adresser: sous H 645 F, à Haasenstein et Vogler, Fribourg. 657

Une bonne tricoteuse
capable et connaissant un peu la broderie, demande place dans un magasin de nouveautés ou d'articles de sport. S'adresser sous H 644 F, à Haasenstein et Vogler, Fribourg. 658

Ancien industriel
s'intéresserait à une petite industrie capable de développement. Adresser offres détaillées à l'agence Haasenstein et Vogler, Fribourg, sous H 425 F. 659

On demande, pour le 1^{er} mars, comme

bonne à tout faire
dans petite famille, une jeune fille honnête et travaillante et ayant déjà du service. Adresser les offres avec références à M^{me} E. Schneider, coutellerie, Yverdon. 661

H. LIPPACHER
Médecin-dentiste
Spécialiste pour la pose de dents artificielles
Opérations sans douleur
Consultations de 9 h. à 12 h. et de 2 h. à 5 heures.
Téléphone Leo
Route des Alpes, 1
Reçoit le mardi
à Romont, Hôtel du Cerf.

Sommelière
On demande, pour une auberge de la campagne, une jeune fille pour servir au café et aider dans les travaux du ménage. Inutile de se présenter sans de bonnes références. S'adresser à l'agence de publicité Haasenstein et Vogler, Fribourg, sous H 605 F.

OCCASION
p. Messieurs les Ecclésiastiques ou Instructeurs: Joli bureau, chêne, à vendre p. le prix de 140 francs.
Office commercial et industriel, Bulle. 471-133

CHAUFFAGE
Pour toutes vos réparations ou transformations à votre chauffage central, adressez-vous à la CALORIE, rue du Tir, 12, Fribourg.
Téléphone N° 1.44 H 4780 F 4626

HERNIES sans opération
Guérison des
Berne, Genfergasse, 11, Pension Frey, le mercredi soir, de 6 h. à 9 heures, le jeudi matin, de 7 h. à 10 heures. — Procédé de guérison expérimenté depuis 28 ans. H 5 Q 390
Méd. D^r E. SVEFFEN, Baden.

SAVON HYGIS
de CLERMONT & E. FOYET
de Clermont & E. Foyet
composé selon la formule du Dr Kreis, spécialiste pour les maladies de la peau. Débarasse la peau de toute impureté et la rend lisse et nette.
La CREME HYGIS employée en même temps que la Poudre Hygis donne au teint fraîcheur et beauté.
En vente dans tous les magasins de coiffeurs, parfumeurs, drogueries et pharmacies.

CHAUFFAGE
Téléphone N° 1.44 H 4780 F 4626

A VENDRE
A proximité de la ville, une maison d'habitation comprenant 2 logements avec dépendances, confort et grand jardin. Exige peu au comptant. S'adresser par écrit, sous chiffres H 45 F, à Haasenstein et Vogler, Fribourg. 164

GRATUIT
vous recevez mon catalogue illustré de meubles
J. SCHWAB, tapissier
FRIBOURG
174, Grandes Rames, 165

A LOUER
pour le 25 juillet, 1 bel appartement de 4 pièces, avec grand balcon au soleil. S'adresser: Guidi, négociant, rue de Lausanne. 646

LOCATAIRES
Venez demander des appartements au Bureau des locations Python-Page. 647

A LOUER
le Buffet de la gare
A CHATEAU-D'EX!
S'adresser: Brasserie Beauregard, Montreux. 638

MONTHY (Valais) CAFÉ
avec jardin ombragé et grande salle pour cinématographe, spectacles ou soirées, à louer dès le 1^{er} mars. S'adresser au Café de la Place, Monthy. 568

A LOUER
pour le 25 juillet, 2 logements de 5 chambres et dépendances dans maison neuve, rue du Tir, avec tout le confort moderne. Idem: 1 logement de 6 chambres, à la rue de Romont. S'adresser à M. H. Hogg-Konig, entrepreneur, avenue du Midi, 17. 493

A LOUER
pour le 25 juillet prochain divers appartements de 5 et 6 chambres de maître, chambre de bain, chambre de bonne et dépendances; confort moderne. H 517 F 558 S'adresser à Alfred Blanc, avocat, route de Villars, n° 3.

Magasin d'épicerie
bien situé, à louer pour tout de suite ou à convenir. Cave, cour et grand local pour entrepôt. Convient pour tout genre de commerce. Offres à M^{me} Irène Forney, Romont. H 532 F 578

Machine à coudre
Belle occasion, à vendre pour 65 fr., une machine à coudre à main ayant coûté 120 fr., état de neuf. S'adresser au magasin Oster & Co, 9, avenue de la Gare. 216

A VENDRE grand et beau chien
Boxer anglais, âgé d'un an. Prix avantageux. S'adresser: Chemin des pompiers, 9, Fribourg. 617

A VENDRE ou A LOUER une écurie
Rue des Alpes, 47 S'adresser à W. Ph. Gottan, rue Saint-Nicolas, 158. 490

CHAUFFAGE
Pour toutes vos réparations ou transformations à votre chauffage central, adressez-vous à la CALORIE, rue du Tir, 12, Fribourg.
Téléphone N° 1.44 H 4780 F 4626

HERNIES sans opération
Guérison des
Berne, Genfergasse, 11, Pension Frey, le mercredi soir, de 6 h. à 9 heures, le jeudi matin, de 7 h. à 10 heures. — Procédé de guérison expérimenté depuis 28 ans. H 5 Q 390
Méd. D^r E. SVEFFEN, Baden.

SAVON HYGIS
de CLERMONT & E. FOYET
de Clermont & E. Foyet
composé selon la formule du Dr Kreis, spécialiste pour les maladies de la peau. Débarasse la peau de toute impureté et la rend lisse et nette.
La CREME HYGIS employée en même temps que la Poudre Hygis donne au teint fraîcheur et beauté.
En vente dans tous les magasins de coiffeurs, parfumeurs, drogueries et pharmacies.

Sirop de Brou de noix „Golliez“
excellent dépuratif, employé avec succès pour combattre les impuretés du sang, les boutons, les dartres, etc.
En flacons de Fr. 3.— et Fr. 5.50.
En vente dans toutes les bonnes pharmacies et à la Pharmacie Golliez, à Morat.
Exigez toujours le nom de « Golliez » et la marque des « Deux palmiers »

CHAUFFAGE
Téléphone N° 1.44 H 4780 F 4626

SOURCES de l'ÉTAT FRANÇAIS
VICHY CELESTINS
Eau de table et de régime des ARTHRIQUES
VICHY GRANDE-GRILLE: Foie
VICHY HOPITAL: Estomac

Vente d'une maison avec terrain et d'une maraîche en mises
Lundi 22 février, à 2 h. de l'après-midi, à l'Hôtel de la Croix Blanche, à Vuadens, Jules et Judith Sudan-Moret, au même lieu, exposeront en vente en mises publiques, les immeubles suivants, appelés:
1. La Joux de Ponts, La Ruppas, maraîche et fenil, de 3 hectares, 13 ares (13 poses), sis rière la commune de Semales; 2. Entre Lechevre, Sur le Séchard, et les Planches des Moilles, sis rière Vuadens, comprenant maison d'habitation, grange, écurie, jardin, prés et champs de 4 poses de bon terrain, le tout bien situé. Eau intarissable. Facilité de paiement.
En cas d'adjudication, la vente sera définitive le jour même des enchères. H 564 F 595
Châtel-Saint-Denis, le 8 février 1915.
Par ordre des exposants: Aug. Chaperon, huissier.

CRÉDIT GRUYÉRIEN, à BULLE
Capital: Fr. 1,000,000.—
Nous recevons actuellement des dépôts à terme aux conditions suivantes:
à 1 an 4 1/4 %
à 3 ans 5 %
Titres nominatifs ou au porteur
Les dépôts en comptes courants et caisse d'épargne, de toute nature, sont reçus aux meilleures conditions.
Correspondant officiel pour la place de Bulle de la Banque Nationale Suisse, compte N° 1140.
Compte de chèques et virements postaux N° II, 543.
Bulle, le 19 décembre 1914. H 1973 B 4932

Rideaux brodés
Grands et petits rideaux en mousseline, tulle et tulle application, par paire et par pièce, vitrages.

BRISE-BISE
etc. Vente directement au consommateur. Échantillons par retour du courrier. 625-183
H. Mettler, Hérisan J, 328
Fabrique spéciale de rideaux brodés

Ouvrages
DE
M. MAX TURMANN
Professeur à l'Université de Fribourg
Problèmes économiques et sociaux, 1 vol. in-12 de VII-395 pages Fr. 3.50
Activités sociales. Troisième édition, 1 vol. in-12 Fr. 3.50

EN VENTE
à la Librairie catholique
130, Place St-Nicolas

Cabinet dentaire
B. PÉGAITAZ
BULLE
Consultations tous les jours; le vendredi après midi, à BROU.
On demande
UN JEUNE HOMME
intelligent et bien recommandé, pour faire le service de jardinier-valet de chambre dans bonne maison. Gages de guerre. S'adresser par écrit, sous H 597 F, à l'Agence Haasenstein et Vogler, Fribourg. 612

ON DEMANDE
une fille connaissant bien la cuisine et la tenue d'un ménage soigné. Entrée immédiate. Références indispensables. S'adresser sous H 591 F, à Haasenstein et Vogler, Fribourg. 606

ON DEMANDE
un jeune homme libéré des écoles, pour se former, dans un bureau. Appointements tout de suite. — S'adresser: Marti, farines, 28, rue Grimoux, Fribourg. H 598 F 613

D^r H. GANQUILLET
Dentiste américain
Consultations à PATERNE, tous les lundis et jeudis de 8 h. à 12 h. et de 2 à 6 h.
Maison DELAURENS, photographe, (vis-à-vis de la Gare).

Fumier à vendre
S'adresser à la Brasserie Beuregard, Fribourg.

Mises juridiques
L'office des poursuites du Lac vendra, le 18 février prochain, à 2 h. du jour, au domicile de Jules Gmy, mécanicien, à Pénier, à tout prix: 1 tour à métrux, 1 tour anglais, 1 moto-cyclette à moteur de faucheuse et 6 meules à saigrier.
Morat, le 13 février 1915.
L'office des poursuites.

CARÈME
Morue salée et désalée
Stockfisch prêt à cuire
Stockfisch seo
GODFISCH
Thon ouvert et en boîtes. — Sardines. — Anchols
HARENGS BLANCS & FUMÉS. — ROLLMOPS. — BISMARCK
Grand choix de conserves
Confitures de LENZBOURG
CH2Z

CH. GUIDI-RICHARD
Fribourg
Envois postaux. — Téléphone
N.B. — Pour cause de prochain inventaire, liquidation, à prix réduits, de quelques articles en conserves.

COMBUSTIBLES
A. MENOUD & SIEBER
FRIBOURG
HOUILLES, COQUES, ANTHRACITES
BRIQUETTES & CHARBON DE BOIS
BOIS DE CHAUFFAGE COUPE & NON COUPE

LITANIES DES SAINTS
SUIVIES DU
PARCE DOMINE
Prières recommandées
PAR SA GRANDEUR MONSIEUR BOVET
Evêque de Lausanne et Genève
PENDANT
LA GUERRE EUROPÉENNE
1914
PRIX DE VENTE:
L'exemplaire, 10 cent.; la douzaine, 1 franc; le cent, 7 francs
S'adresser à Fribourg:
Librairie catholique, 130, place Saint-Nicolas
et Librairie Saint-Paul, 38, avenue de Pérolles

Mobilisation de la 11^{me} Division
AVIS
aux mères, épouses, fiancées et sœurs des soldats appelés
Au moment du départ de ceux qui vous sont chers, il est un devoir pour chacune de vous de faire en sorte de protéger de votre mieux les soldats contre les intempéries, le froid et l'humidité. A cet effet, procurez à chacun une chaufferette de poche « Le bon Camarade » et vous leur donnerez le bien être et leur éviterez toutes sortes de maladies, comme coup de froid, rhumatismes, etc.
J. BACHMANN, La Chaux-de-Fonds
Envoi franco, Fr. 2.50. Charges de recharge, durant 4 heures, Fr. 0.10. — On demande des représentants dans toutes les localités.
Piles et lampes de poche

Mercredi 17 février
foire de RUE
Mises de bétail et chédail
La soussignée vendra, devant son domicile, à Antigny, le jeudi 18 février, des 9 heures du matin: 2 juments, 1 cheval de 3 ans, 7 vaches portantes ou vélées, 12 génisses dont 4 portantes, 4 porcs. Chédai: 3 chars à pont, 1 char à ressorts, 1 faucheuse, 1 faucœur, 1 râteleuse, 2 herbes, 1 charrue brabant, 1 buttoir, 1 caisse à purin, colliers de chevaux et de vaches, clochettes, 1 hache-paille, 1 coupe-racines, 1 concasseur, bidons à lait, 1 pompe à purin, ainsi que d'autres objets trop long à détailler.
Favorables conditions de paiement. H 625 F 640-190
L'exposante: **Philippine BOVET.**

CHAUFFAGE CENTRAL
Transformations
Réparations
Tél. 5.77

Blanc, Michaud & Co, Fribourg
3, Place de la Gare, 3

CHAUFFAGE CENTRAL
Transformations
Réparations
Tél. 5.77

Mises publiques
Pour cause de cessation de bail, on vendra en mises publiques, le jeudi 25 février, à 10 heures du matin, au domicile à Corserrey: 4 chevaux de trait, 18 mères-vaches portantes ou fraîches vélées, 4 génisses de 2 ans, 2 d'une année, quelques veaux de l'année. Terme de paiement.
H 548 F 627-184
L'exposant: **Claude DÉVAUD.**

ON DEMANDE
un jeune homme libéré des écoles, pour se former, dans un bureau. Appointements tout de suite. — S'adresser: Marti, farines, 28, rue Grimoux, Fribourg. H 598 F 613

ON DEMANDE
une fille connaissant bien la cuisine et la tenue d'un ménage soigné. Entrée immédiate. Références indispensables. S'adresser sous H 591 F, à Haasenstein et Vogler, Fribourg. 606

ON DEMANDE
un jeune homme libéré des écoles, pour se former, dans un bureau. Appointements tout de suite. — S'adresser: Marti, farines, 28, rue Grimoux, Fribourg. H 598 F 613

D^r H. GANQUILLET
Dentiste américain
Consultations à PATERNE, tous les lundis et jeudis de 8 h. à 12 h. et de 2 à 6 h.
Maison DELAURENS, photographe, (vis-à-vis de la Gare).

Fumier à vendre
S'adresser à la Brasserie Beuregard, Fribourg.

Mises juridiques
L'office des poursuites du Lac vendra, le 18 février prochain, à 2 h. du jour, au domicile de Jules Gmy, mécanicien, à Pénier, à tout prix: 1 tour à métrux, 1 tour anglais, 1 moto-cyclette à moteur de faucheuse et 6 meules à saigrier.
Morat, le 13 février 1915.
L'office des poursuites.

CARÈME
Morue salée et désalée
Stockfisch prêt à cuire
Stockfisch seo
GODFISCH
Thon ouvert et en boîtes. — Sardines. — Anchols
HARENGS BLANCS & FUMÉS. — ROLLMOPS. — BISMARCK
Grand choix de conserves
Confitures de LENZBOURG
CH2Z

CH. GUIDI-RICHARD
Fribourg
Envois postaux. — Téléphone
N.B. — Pour cause de prochain inventaire, liquidation, à prix réduits, de quelques articles en conserves.

COMBUSTIBLES
A. MENOUD & SIEBER
FRIBOURG
HOUILLES, COQUES, ANTHRACITES
BRIQUETTES & CHARBON DE BOIS
BOIS DE CHAUFFAGE COUPE & NON COUPE

LITANIES DES SAINTS
SUIVIES DU
PARCE DOMINE
Prières recommandées
PAR SA GRANDEUR MONSIEUR BOVET
Evêque de Lausanne et Genève
PENDANT
LA GUERRE EUROPÉENNE
1914
PRIX DE VENTE:
L'exemplaire, 10 cent.; la douzaine, 1 franc; le cent, 7 francs
S'adresser à Fribourg:
Librairie catholique, 130, place Saint-Nicolas
et Librairie Saint-Paul, 38, avenue de Pérolles

Mobilisation de la 11^{me} Division
AVIS
aux mères, épouses, fiancées et sœurs des soldats appelés
Au moment du départ de ceux qui vous sont chers, il est un devoir pour chacune de vous de faire en sorte de protéger de votre mieux les soldats contre les intempéries, le froid et l'humidité. A cet effet, procurez à chacun une chaufferette de poche « Le bon Camarade » et vous leur donnerez le bien être et leur éviterez toutes sortes de maladies, comme coup de froid, rhumatismes, etc.
J. BACHMANN, La Chaux-de-Fonds
Envoi franco, Fr. 2.50. Charges de recharge, durant 4 heures, Fr. 0.10. — On demande des représentants dans toutes les localités.
Piles et lampes de poche

Mercredi 17 février
foire de RUE
Mises de bétail et chédail
La soussignée vendra, devant son domicile, à Antigny, le jeudi 18 février, des 9 heures du matin: 2 juments, 1 cheval de 3 ans, 7 vaches portantes ou vélées, 12 génisses dont 4 portantes, 4 porcs. Chédai: 3 chars à pont, 1 char à ressorts, 1 faucheuse, 1 faucœur, 1 râteleuse, 2 herbes, 1 charrue brabant, 1 buttoir, 1 caisse à purin, colliers de chevaux et de vaches, clochettes, 1 hache-paille, 1 coupe-racines, 1 concasseur, bidons à lait, 1 pompe à purin, ainsi que d'autres objets trop long à détailler.
Favorables conditions de paiement. H 625 F 640-190
L'exposante: **Philippine BOVET.**

COMBUSTIBLES
A. MENOUD & SIEBER
FRIBOURG
HOUILLES, COQUES, ANTHRACITES
BRIQUETTES & CHARBON DE BOIS
BOIS DE CHAUFFAGE COUPE & NON COUPE

LITANIES DES SAINTS
SUIVIES DU
PARCE DOMINE
Prières recommandées
PAR SA GRANDEUR MONSIEUR BOVET
Evêque de Lausanne et Genève
PENDANT
LA GUERRE EUROPÉENNE
1914
PRIX DE VENTE:
L'exemplaire, 10 cent.; la douzaine, 1 franc; le cent, 7 francs
S'adresser à Fribourg:
Librairie catholique, 130, place Saint-Nicolas
et Librairie Saint-Paul, 38, avenue de Pérolles

Mobilisation de la 11^{me} Division
AVIS
aux mères, épouses, fiancées et sœurs des soldats appelés
Au moment du départ de ceux qui vous sont chers, il est un devoir pour chacune de vous de faire en sorte de protéger de votre mieux les soldats contre les intempéries, le froid et l'humidité. A cet effet, procurez à chacun une chaufferette de poche « Le bon Camarade » et vous leur donnerez le bien être et leur éviterez toutes sortes de maladies, comme coup de froid, rhumatismes, etc.
J. BACHMANN, La Chaux-de-Fonds
Envoi franco, Fr. 2.50. Charges de recharge, durant 4 heures, Fr. 0.10. — On demande des représentants dans toutes les localités.
Piles et lampes de poche